

"Un référendum incomparable" dans Luxemburger Wort (2 juillet 2005)

Légende: Le 2 juillet 2005, commentant le référendum organisé le 10 juillet au Luxembourg pour la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe, Philippe Poirier et Patrick Dumont, chercheurs à l'Université du Luxembourg, analysent dans le quotidien Luxemburger Wort les particularités de la situation luxembourgeoise par rapport aux cas français et néerlandais.

Source: Luxemburger Wort. 02.07.2005, n° Sonderbeilage vom 2. Juli 2005. Luxembourg.

Copyright: (c) Imprimerie Saint-Paul s.a.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"un_referendum_incomparable"_dans_luxemburger_wort_2_juillet_2005-fr-9843fc7c-cbbd-4a44-9692-0d31a34f551a.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Un référendum incomparable

Par Philippe Poirier et Patrick Dumont

Le référendum du 10 juillet 2005 sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe est un scrutin sans grand risque pour ceux et celles qui le supportent publiquement. Les Luxembourgeois, à l'inverse de leurs compatriotes européens, Français et Néerlandais, devraient l'approuver indépendamment de sa caducité juridique constatée depuis le 29 mai et le 1er juin 2005.

Mais l'assentiment de la population grand-ducale ne sera pas aussi fort que celui qui avait été mesuré voilà un an dans le sondage réalisé à l'été 2004 concernant ladite constitution. A l'époque, les habitants du Luxembourg étaient de tous les Européens les plus en faveur de la ratification d'un traité constitutionnel pour l'Europe. 73 pour cent des «Luxembourgeois», c'est à dire ceux qui sont de citoyenneté luxembourgeoise et/ou qui sont ressortissants communautaires, étaient d'accord pour affirmer que «sans constitution, l'Union européenne risquait de connaître un blocage de ses institutions». Le tassement dans le soutien au Traité constitutionnel européen - qui sera constaté le 10 juillet au soir - n'empêchera pas toutefois que le oui soit majoritaire en raison d'une part des attitudes constantes exprimées par les Luxembourgeois de nationalité vis-à-vis de l'Union européenne qui les distinguent fortement des Français et des Néerlandais et d'autre part de la structuration originale du système partisan grand-ducal quant à la construction européenne.

Il faudra néanmoins vérifier le taux de participation en dépit du fait que le vote soit obligatoire car il pourrait réserver certaines surprises in fine quant à l'écart entre le oui et le non.

Si le souverainisme libéral, le protectionnisme social ou bien encore le stato-nationalisme sont prégnants dans la société politique luxembourgeoise, ils n'ont pas encore trouvé de canaux électoraux qui puissent les amalgamer et leur donner une nouvelle dynamique à la différence de ce qui s'est passé en France et aux Pays-Bas. De plus, cette absence de forts mouvements politiques incarnant l'un des deux axes du clivage fédéralisme centralisateur/ fédéralisme coopératif fondateur aujourd'hui de la politique européenne - empêche une grande partie de l'électorat attiré par le non de passer à l'acte d'autant plus que les partis politiques, les formations syndicales et les organisations patronales qui militent pour le «oui» réussissent dans leurs discours et parfois dans leurs pratiques à se faire aussi l'avocat d'une certaine forme de souverainisme libéral et de stato-nationalisme.

La discordance électorale, entre les Luxembourgeois, les Français et les Néerlandais, a pour origine d'abord le positionnement vis à vis de l'Union européenne et de ses objectifs. L'appréciation de l'état de la démocratie au niveau national et au niveau de l'Union européenne est particulièrement révélatrice. A l'automne 2004, 66 pour cent des Luxembourgeois se déclaraient satisfaits de l'état de la démocratie au niveau de l'Union alors que les Français et les Néerlandais étaient respectivement 45 et 44 pour cent à le penser. La moyenne des Etats membres de l'Union était quant à elle de 48 pour cent. L'état de la démocratie nationale était aussi jugée particulièrement satisfaisant: 82 pour cent des Luxembourgeois l'estimaient ainsi alors qu'ils n'étaient que 57 pour cent pour les Français. La moyenne des 25 Etats membres de l'Union se situait quant à elle à 57 pour cent. Cette forte confiance dans le système démocratique européen et national enlève donc deux des fonctions potentielles d'un référendum: la défiance vis-à-vis des gouvernants et la remise en cause du système partisan. En France, 18 pour cent des électeurs qui ont voté «non» l'ont fait pour s'opposer au président de la République/ au Gouvernement/ à certains partis politiques et 14 pour cent en Hollande contre le gouvernement et les partis politiques. Pour les Français c'était la première raison, pour les Néerlandais c'était le troisième motif.

Les Luxembourgeois étaient aussi de tous les Européens ceux qui soutenaient le plus fort l'idée que l'appartenance de leur pays à l'Europe est une bonne chose: 85 pour cent le pensaient ainsi contre 56 pour cent dans le reste de l'Union. De plus, à la question «tout bien considéré, estimez-vous que votre pays a bénéficié ou non de son appartenance à l'Union européenne?» Les Luxembourgeois étaient 72 pour cent à le penser, 59 pour cent pour les Néerlandais, 54 pour cent pour les Français et 53 pour cent pour les Européens de l'ensemble des Etats membres de l'Union. Les Luxembourgeois à la question «ce que représente l'Union européenne pour vous, personnellement?», 60 pour cent répondaient d'abord l'euro (moyenne UE 44 pour

cent) alors que les Français et les Néerlandais la considéraient surtout comme leur permettant de voyager librement, d'étudier et de travailler partout (respectivement 57 pour cent et 66 pour cent, moyenne UE 53 pour cent). A la question «si on annonçait demain que l'Union européenne est abandonnée, éprouveriez-vous un vif soulagement?» 6 pour cent des Luxembourgeois étaient d'accord, 14 pour cent des Néerlandais et 21 pour cent des Français alors que la moyenne UE était de 13 pour cent. Surtout 81 pour cent des Luxembourgeois de nationalité estimaient que la voix du Grand-Duché compte dans l'Union européenne.

A l'automne 2004, s'exprimant sur leurs craintes concernant l'Europe qui se construit, les habitants du Luxembourg citaient le transfert d'emplois vers d'autres pays membres (80 pour cent) - c'était aussi le cas pour 86 pour cent des Français - l'augmentation du trafic de la drogue et du crime organisé (78 pour cent), une moindre utilisation de la langue maternelle (65 pour cent). Puis, arrivaient les difficultés potentielles pour les agriculteurs (69 pour cent) - 78 pour cent pour les Français, 75 pour cent pour les Néerlandais - la contribution plus élevée pour le budget communautaire (59 pour cent), - 63 % pour les Néerlandais -, la perte de pouvoir pour les plus petits Etats membres (55 pour cent).

Ensuite, les formations politiques qui soutiennent le non au référendum au Luxembourg, qu'elles soient issues de la mouvance souverainiste (Action pour la Démocratie et la Justice Sociale), ou de la gauche radicale (la Gauche, le Parti Communiste Luxembourgeois) - que l'on peut regrouper comme étant des formations anti-méthode communautaire - n'ont aucunement les mêmes assises électorales que celles qui sévissent en France et aux Pays-Bas depuis 1979 (confère le tableau ci-dessous).

La contestation du projet européen type méthode communautaire en France est portée par des partis très structurés - le Parti Communiste Français, le Front National par exemple - dont la sophistication du discours (notamment grâce à l'apport passé et actuel d'une kyrielle d'associations et de clubs de réflexion type Fondation Copernic ou Club de l'Horloge) permet d'élargir leurs aires d'influence traditionnelles. A cela, il faut ajouter des mouvements néo-conservateurs (le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, Debout la République de Nicolas Dupont-Aignan, le Forum des Républicains Sociaux de Christine Boutin) - jusqu'alors minorés dans l'architecture organisationnelle des droites. Ces mouvements - très actifs dans les classes moyennes supérieures - ont trouvé dans la dénonciation de la méthode communautaire - supportée quant à elle par les autres formations de centre droit - le moyen d'exister, de s'émanciper et de promouvoir leur propre agenda politique.

La légitimité de ce type de mouvement est moins élevée aux Pays Bas surtout en termes d'articulation du discours. Pour autant les formations politiques comme le Christen Unie qui rassemble les protestants conservateurs et le Socialistische Partij, originellement issu du trotskisme et de l'anarchisme disposent comme leurs alter-ego français de fortes implantations électorales régionales ou urbaines. Surtout le discours du souverainisme libéral a été quant à lui particulièrement développé par l'un des acteurs majeurs du système politique néerlandais, le Volkspartij voor Vrijheid en Democratie, notamment lorsque Frédéric Bolkestein en a assumé la présidence du groupe parlementaire de 1990 à 1999, avant qu'il ne devienne paradoxalement commissaire européen. Et lors des élections européennes de juin 2004, l'ancien haut fonctionnaire européen Paul Van Buitenen avait réussi à réunir 7,3 pour cent des suffrages sur le seul discours de la transparence du processus décisionnel européen réitérant ainsi l'un des fondements de la culture démocratique néerlandaise.

Autrement dit, si quand bien même la campagne des forces politiques soutenant le non au Luxembourg aurait été des plus performantes - ce qui est aussi peu vraisemblable en raison de la disproportion des moyens financiers mis à disposition entre les partis promouvant le non et ceux qui sont les hérauts du oui - avec un tel socle électoral de départ si faible, ces forces ne pourraient mobiliser une majorité d'électeurs. Leurs dirigeants n'ont également pas une forte assise nationale à l'inverse de leurs confrères français et européens ce qui est pourtant un élément important dans la détermination du vote lors d'un référendum. Lors de la campagne des élections législatives et européennes de juin 2004, parmi les vingt premières personnalités qui avaient la plus grande popularité, aucun des leaders de la Gauche, de l'Action pour la Démocratie et la Justice Sociale ou du Parti Communiste Luxembourgeois, n'apparaissaient alors qu'en France six leaders sur 20 étaient parmi les plus populaires et deux sur 20 aux Pays-Bas.

Or dans une campagne politique référendaire, où le choix est cornélien, l'électeur doit pouvoir avoir d'autres

référents identitaires que son appartenance partisane classique. Il doit par exemple avoir la faculté de s'identifier fortement à une personnalité, à un leader d'opinion. Dans le système politique luxembourgeois, quelle est la figure qui peut jouer ce rôle en matière de politique européenne, mis à part le Premier ministre? Cette fonction charismatique est d'ailleurs pleinement assumée par Jean-Claude Juncker lorsqu'il propose de démissionner si le non l'emporte le 10 juillet. Cette focalisation sur une personne n'est nullement un risque pour la campagne du oui étant donné qu'elle n'est que la répétition de la campagne électorale du Parti Chrétien Social «Juncker on Tour» des élections européennes de juin 2004 (à cette occasion le Ministre d'Etat, avec 41.535 de votes nominatifs, équivalent à 9,51 pour cent de leur total, avait perçu le plus grand nombre de tels votes depuis la première élection du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979). Elle intervient aussi au moment de la fin de la présidence luxembourgeoise du Conseil européen - construite comme un objet d'orgueil national - et dont l'échec à tort ou à raison a été imputé à un autre Etat membre de l'Union. Une partie de l'électorat indécis (16 pour cent dans le dernier sondage publié officiellement par l'ILReS) pourrait être tenté une nouvelle fois par un vote légitimiste. Légitimisme qui a été encore accentué et voulu ainsi à la Chambre des députés par le vote en première lecture du projet de loi ratifiant la Constitution européenne.

Qui plus est, le seul leader du camp du non qui possède une certaine aura est André Hoffmann d'après les sondages publiés mi juin toujours par l'ILReS mais cette fois-ci sur la popularité des hommes et des femmes politiques au Luxembourg. Cette notoriété est une source cognitive délégitimante dans la mesure où elle renvoie aussi au parcours politique de son détenteur qui indépendamment de ses qualités réelles ou supposées provient d'une famille politique qui a toujours été une force repoussoir et dont l'isolement est presque total puisque l'ouvriérisme dont la Gauche assume encore l'héritage n'est plus présent dans l'électorat luxembourgeois (les ouvriers sont les ressortissants communautaires, les Cap-Verdiens et les ressortissants de l'ancienne Yougoslavie). De plus, le système des valeurs des Luxembourgeois (tel que le confirmait encore l'enquête portant le même nom) réitère leur attachement à la démocratie consociative, dont le Traité constitutionnel européen est également, par sa nature, une incarnation. Les partisans du non souffrent également de la faiblesse des relais d'opinion dans le milieu associatif. Parmi d'autres, les Amis du monde diplomatique ou Attac Luxembourg sont plutôt des groupes soutenus par des ressortissants communautaires qui par définition ne votent pas et qui ne parviennent pas à identifier ou à rejoindre des groupes d'électeurs cibles comme le firent si habilement les partisans du Non en France et aux Pays-Bas.

Enfin, les conditions économiques et sociales du vote sont fortement différenciées. A l'automne 2004, si des Luxembourgeois étaient inquiets de l'avenir économique de leur société, ils l'étaient beaucoup moins que les Français et les Néerlandais. 51 pour cent des Français plaçaient le chômage comme première priorité et 27 pour cent l'insécurité comme seconde priorité. 53 pour cent des Néerlandais étaient inquiets en premier lieu de la situation économique de leur pays et 30 pour cent en second lieu de l'insécurité. Les Luxembourgeois n'étaient que 16 pour cent à mentionner la situation économique et 14 pour cent l'insécurité. La moyenne des Etats membres de l'Union européenne était respectivement de 27 et 24 pour cent. De plus, 34 pour cent des Luxembourgeois considéraient que l'Union européenne était la plus apte à résorber le chômage, ils n'étaient que 19 pour cent en France et 24 pour cent aux Pays-Bas. La moyenne de l'Union européenne était de 24 pour cent.

Depuis 2004, néanmoins, les chiffres de l'emploi publiés au Luxembourg ne sont pas venus infirmer une tendance à l'accroissement du chômage des Luxembourgeois de nationalité alors même que les nouveaux emplois créés sont occupés principalement par les frontaliers. Ceci pourrait donc malgré tout constituer un terrain non négligeable dans la détermination du vote le 10 juillet prochain. Dans l'enquête post-référendaire en France déjà mentionnée, 31 pour cent des personnes interrogées considéraient que le Traité aurait des effets négatifs sur la situation de l'emploi en France/ délocalisation des entreprises françaises/ perte d'emploi et 26 pour cent ont voté non parce que la situation économique en France est trop mauvaise/ Il y a trop de chômage en France. 19 pour cent des Français ayant voté non affirmaient également que le projet était trop libéral sur le plan économique. En revanche, dans l'enquête post-référendaire aux Pays-Bas, les personnes sondées auraient voté non pour d'autres raisons. 32 pour cent parce qu'elles n'étaient pas assez informées, 19 pour cent parce que la Constitution représentait une perte de souveraineté nationale et 13 pour cent parce que l'Europe est trop coûteuse selon eux. Dans le dernier sondage publié par l'ILReS début juin, 70 pour cent des enquêtés qui voulaient voter non le faisaient en raison de l'élargissement, 59 pour cent n'avaient pas de

confiance envers les institutions européennes, 58 pour cent demandaient une renégociation du traité, 55 pour cent trouvaient que le texte était trop compliqué pour juger et 48 pour cent avaient des problèmes avec une adhésion de la Turquie. Les Luxembourgeois tentés par le non semblaient donc se déterminer principalement par rapport aux enjeux institutionnels et aux finalités de l'Union. Le contexte économique et social paraît jouer peu, contrairement au cas français, et la situation politique est totalement différente: là où les gouvernements français et néerlandais avaient vu leur cote de popularité s'effondrer avant le référendum, celle de la coalition gouvernementale luxembourgeoise était encore, début juin 2005, non entamée.

Philippe Poirier est professeur et chercheur à l'Université du Luxembourg. Patrick Dumont est chercheur à l'Université du Luxembourg.